

Mission d'étude sur le Mont Saint-Michel et sa Baie

Contribution en vue de la création
de l'EPIC national



Présentée par
Julie GUILLAS

Avec le concours de
Pierre LANDAIS

Alors que la création d'un établissement national a été annoncée en avril 2017 pour remplacer le syndicat mixte ayant conduit le projet de RCM (rétablissement du caractère maritime) du Mont Saint-Michel, le CESER a souhaité dresser un état des lieux des principaux enjeux – institutionnels, économiques, touristiques, et environnementaux – autour de la gestion du Mont et de la Baie. A l'issue d'une série de rencontres auprès d'acteurs du territoire, le CESER note que le projet de RCM est décrit comme une réussite, esthétique et environnementale, ayant néanmoins relégué au second plan les enjeux de développement économique et touristique. Le Mont Saint-Michel, seconde destination touristique en France, apparaît ainsi comme un « produit d'appel », dont les territoires environnants ne tirent pas suffisamment profit – du fait de la prédominance d'un tourisme d'excursion.

Les constats du CESER

S'agissant du transport des visiteurs vers le site, les différents acteurs s'accordent à dire que la qualité de la prestation offerte n'est pas à la hauteur de la renommée du lieu (navettes surchargées, inadéquation du cadencement, déficit d'information aux visiteurs...). Outre l'accès au site, la qualité de l'offre commerciale (restaurants, hébergements, boutiques de souvenirs, musées privés) est fréquemment décriée.

De façon générale, même si des améliorations sont à noter, les entretiens font ressortir la prédominance d'une logique de flux sur le site, défavorable à la qualité de l'accueil, du fait de la concentration de la fréquentation sur la mi-journée.

Le CESER a également été alerté sur les enjeux environnementaux à l'échelle de la baie et le coût de l'entretien des aménagements hydrauliques (barrage, entretien du Couesnon...).

Aux yeux des acteurs publics, le Mont Saint-Michel est souvent perçu négativement, comme un ensemble de problèmes et de coûts (devenir de la DSP – Délégation de service public –, entretien des aménagements hydrauliques, mise en sécurité du site...), dont les bénéfices profitent à d'autres (acteurs privés, Centre des monuments nationaux...).

Alors que différents problèmes et dysfonctionnements font l'objet de constats connus et partagés, la situation paraît aujourd'hui figée, en l'absence d'instance de coordination et de pilotage. Ainsi, le CESER a noté les fortes attentes suscitées par l'annonce de la création d'un EPIC national (Etablissement public industriel et commercial).

Observations et suggestions du CESER

Considérant que la situation institutionnelle actuelle ne permet pas de répondre aux enjeux, et au vu du besoin de coordination et de fédération des acteurs, le CESER juge nécessaire la création de l'EPIC national, et indispensable la présence des intercommunalités – normandes et bretonnes – au sein de la future structure.

La contribution du CESER formule également différentes remarques relatives aux enjeux touristiques, sur le site et à l'échelle de la Baie (accès des personnes à mobilité réduite ; développement du CIT – Centre d'information touristique – et création de ressources pour l'exploitant ; développement des courts séjours dans le territoire de la Baie ; accès des voyageurs non motorisés et intermodalité...).

Une dynamique collective positive, que la création de l'EPIC doit permettre de concrétiser

Le projet de RCM a indéniablement contribué à la revalorisation esthétique du site, débarrassé du grand parking à ses pieds. Cependant, en dépit de ce constat qu'il convient de saluer, les conditions d'accueil, au sens large, ne sont aujourd'hui pas à la hauteur de la renommée mondiale du site.

Le CESER considère que l'objectif d'amélioration de la chaîne d'accueil et de valorisation de l'expérience du visiteur constitue un enjeu qui mérite de transcender les divergences de vues, les intérêts individuels, politiques ou commerciaux, au bénéfice de l'ensemble des acteurs du site et des territoires de la Baie plus largement.

Ainsi, le CESER, qui a perçu de nombreux signes encourageants et l'expression de bonnes volontés au cours de sa mission d'étude, souhaite que la création de l'EPIC soit l'occasion de concrétiser la dynamique collective positive qui semble se dessiner.